

COMPTE RENDU SOMMAIRE

CONSEIL MUNICIPAL DU 14 MARS 2022

(Article L.2121-25 et R.2121-11 du Code Général des Collectivités Territoriales)

➤ Compte rendu des décisions prises par le Maire en vertu de sa délégation générale.

Souscription emprunt 2021 :

- Arrêté n° CPTA n° 6/2021 du 16 décembre 2021 pour la souscription d'un emprunt de **200 000€** auprès du Crédit Agricole au taux fixe de **0,72%**, remboursable par échéances trimestrielles sur une durée de 15 ans (Echéance trimestrielle constante de 3 519,57€ soit une annuité de 14 078,28€). Frais de dossier : 300€

➤ EDUCATION ET PETITE ENFANCE

- 1°) Le Conseil municipal adopte le nouveau règlement intérieur du relais petite enfance
- 2°) Le Conseil municipal accorde une subvention de 783€ à l'école maternelle Robert Desnos pour un projet « contes traditionnels »
- 3°) Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention au Conseil départemental de la Vienne au titre du dispositif ACTIV'3 et à la CAF (Caisse d'Allocations Familiales) pour l'achat d'équipements d'un montant total HT de 17 081€ dans le cadre de l'ouverture du pôle enfance réhabilité.

➤ URBANISME, VOIRIE ET RESEAUX

- 4°) Le Conseil municipal donne son accord pour acquérir auprès de l'Etablissement Public Foncier de Nouvelle-Aquitaine une maison avec terrain attenant sise 15 rue de Poitiers (Parcelles cadastrées AA 143 à AA 145) pour un montant de 130 615,78€.
- 5°) Le Conseil municipal décide de solliciter une subvention au conseil départemental de la Vienne pour la réfection d'un chemin rural au titre du dispositif Activ'3. Le montant prévisionnel des travaux s'élève à 23 531€ HT.
- 6°) Dans le cadre de la création d'un lotissement jouxtant la rue Louis Plaud, le Conseil municipal décide de nommer « Allée des Bezis » la nouvelle voie desservant ce lotissement.

BATIMENTS

- 7°) Le Conseil municipal décide de demander une subvention à l'Etat au titre du fonds interministériel de prévention de la délinquance (F.I.P.D.) pour des travaux de sécurisation des accès aux écoles d'un montant de 13 648€ HT.

➤ FINANCES

- 8°) Le Conseil municipal décide de demander une subvention au Conseil départemental de la Vienne pour l'acquisition de matériel pour les services techniques au titre du dispositif Activ' 3 (Tondeuse, brosse à désherbage et aspirateur à feuilles avec équipements) pour un montant total HT de 40 679€
- 9°) Le Conseil municipal approuve le compte de gestion 2021 dressé par la Trésorière municipale.

- 10°) Le Conseil municipal adopte le compte administratif 2021 qui présente un excédent total de 992 314,18€
- 11°) Le Conseil municipal décide d'affecter le résultat disponible d'un montant de 992 314,18€ en section de fonctionnement à reporter au budget 2022
- 12°) Le Conseil municipal approuve le bilan des acquisitions et cessions immobilières 2021.
- 13°) Le conseil adopte à l'unanimité moins 6 voix contre et 1 abstention les orientations budgétaires 2022 (document consultable en ligne sur le site internet communal)
(Documents mis en ligne sur le site internet)

➤ DOSSIERS COMMUNAUTAIRES

- 14°) Dans le cadre de l'opération programmée d'amélioration de l'habitat, le Conseil municipal décide de fixer l'aide communale à 1500€ par logement situé dans le périmètre établi et qui fera l'objet d'une demande de réhabilitation
- 15°) Le Conseil municipal autorise Madame la Maire à demander une subvention au Conseil départemental de la Vienne au titre du dispositif Activ'2 pour la construction d'une nouvelle antenne du conservatoire à rayonnement régional (CRR), site de Migné-Auxances et adopte le plan de financement pour un montant total HT de 1 686 214€. (Montant subvention prévu de 375 000€).

➤ MOTIONS

- 16°) Le Conseil municipal adopte la motion d'opposition au projet d'autoroute et demandant l'accélération de l'aménagement de l'axe Bressuire-Poitiers-Limoges.
- 17°) Le Conseil municipal adopte la motion sur le financement des écoles privées et demande que l'Etat compense intégralement les subventions versées par la commune au titre de l'abaissement de l'âge de l'instruction obligatoire à 3 ans.

➤ QUESTIONS DIVERSES

Néant

Fait à Migné-Auxances, le 16 mars 2022

La Maire
Florence JARDIN

